

Conditions générales de ventes de l'appartement

Pour toute réservation, vous devez nous envoyer des arrhes correspondant à 50 % du montant total du séjour par chèque (banque française) ou par virement bancaire, ou nous communiquer par email ou par téléphone votre numéro de carte bancaire, sa date d'expiration et le cryptogramme visuel présent au dos de la carte.

Le solde du séjour doit être réglé à votre arrivée, soit en espèces soit par carte de crédit.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, seuls les arrhes sont remboursés :

- à 100 % si l'annulation nous est notifiée 31 jours avant le début du séjour.
- à 50 % si l'annulation nous est notifiée de 30 à 15 jours avant le début du séjour.
- pas de remboursement des arrhes si l'annulation nous est notifiée de 14 jours avant le début du séjour à la date du séjour.

Toute réservation est maintenue jusqu'à 18 heures. Merci de nous prévenir impérativement en cas d'arrivée après 18 heures.